



HORAIRES DE TIR

Association : 0745008 AVENIR LAILLY EN VAL

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82501903	KRAWCZYK Anne	D2 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00
82564606	TUDORET Laure	D2 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00
82564607	TUDORET Loïc	S2 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745067 U.S.M. SARAN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82629635	BOURGEOIS Christine	D2 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
02598767	LANGLOIS Christophe	S1 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
00789715	PETRE Daniel	S3 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 C.J.F. TIR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03401160	BEAUVAIS Aymeric	S1 6	250 / Pistolet Standard	dimanche 29 avril 2018 à 09:30
02502551	BOUTMARD Julien	S1 1	250 / Pistolet Standard	vendredi 27 avril 2018 à 14:00
03305891	DESTREZ-GREARD Katia	D2 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
82433441	GASTINEAU Christophe	S2 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
02363165	MORET Gérald	S2 6	250 / Pistolet Standard	dimanche 29 avril 2018 à 09:30
02362084	PROUST Benoist	S3 1	250 / Pistolet Standard	vendredi 27 avril 2018 à 14:00
03246665	TOURNEBISE Maxence	S1 1	250 / Pistolet Standard	vendredi 27 avril 2018 à 14:00

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745162 ENTENTE CHAPELLOISE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02141182	CASSE Thierry	S2 1	250 / Pistolet Standard	vendredi 27 avril 2018 à 14:00
82425207	COLIN Audric	JG 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00
03415434	DUTARDE Claude	S2 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00
02913115	RODRIGUEZ Guadalupe	D2 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00
82425224	TOUZEAU Philippe	S2 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 FRATERNELLE DE TIGY

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03482046	GRANDVILLAIN Chloé	JF 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 SMOC ST-JEAN BRAYE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82487748	BEZI Raphaël	CG 1	250 / Pistolet Standard	vendredi 27 avril 2018 à 14:00
02733795	BOURGEOIS Eric	S3 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
82540424	BROSSE André	S3 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00
03364127	COSTA Alexandre	S1 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00
00894740	NIOCHE Pascal	S2 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30
03252896	SAUBUSSE Pierre	S3 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00
82446244	SZYPORTA Jean-Luc	S3 3	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 09:30

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745275 J3 SPORTS AMILLY

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02977685	BRAZON Bernard	S3 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00
02658099	LEGRAND Yann	S1 5	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 16:00
03280068	MEISSONNIER Jean-Pierre	S3 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00
82426484	VILLERMET Thomas	JG 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 U.S. ORLEANS TIR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02362600	GALLIER Sandrine	D2 1	250 / Pistolet Standard	vendredi 27 avril 2018 à 14:00
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 LA BERRICHONNE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

250	Pistolet Standard	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82593925	MENARD Jean-Pierre	S2 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00
82645090	PELLE Frédéric	S2 4	250 / Pistolet Standard	samedi 28 avril 2018 à 14:00

273	HP F10 -Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02803532	JANTY Laurent	S2 11	273 / F10 HP Pistolet St	samedi 28 avril 2018 à 14:00

-- Fin --